

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 16 SEPTEMBRE 2021**

**DELIBERATION N°2021.00348**

**FORUM DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - EDITION 2022 - AVENANT A LA CONVENTION SIGNEE AU TITRE DE L'EDITION 2020**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 10 septembre 2021

Nombre de membres en exercice : 71

Nombre de présents : 57

Nombre de pouvoirs : 5

Nombre de voix : 62

**Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, Mme Christiane BARAILLER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, Mme Stéphanie CALACIURA, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

**Pouvoirs :**

M. Régis CADEGROS donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,  
M. Denis CHAMBE donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,  
M. Marc CHASSAUBENE donne pouvoir à M. Patrick MICHAUD,  
M. François DRIOL donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU,  
M. Jean-Paul RIVAT donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Jean-Alain BARRIER, M. Jordan DA SILVA, M. Philippe DENIS,  
M. Jean-Claude FLACHAT, M. Jérôme GABIAUD, M. Georges HALLARY,  
M. Yves LECOCCQ, M. Yves MORAND, M. Gilles PERACHE

**Secrétaire de Séance**  
Mme Siham LABICH  
Le 24 septembre 2021

VIA DOTELEC - iXBus

03 02 042 24620770-20210916-02021003480

DATE D'APPÊCHAGE : 24 septembre 2021

## **DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 16 SEPTEMBRE 2021**

### **FORUM DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - EDITION 2022 - AVENANT A LA CONVENTION SIGNEE AU TITRE DE L'EDITION 2020**

L'orientation professionnelle constitue une étape particulièrement importante pour les familles, les jeunes et les établissements d'enseignement secondaire publics et privés du territoire métropolitain, justifiant une intervention forte de la métropole. Cette action s'inscrit dans le cadre du soutien de Saint-Etienne Métropole à l'enseignement supérieur et à la recherche avec pour objectif de favoriser l'accès de tous à l'enseignement supérieur et de contribuer à l'émergence d'un territoire étudiant.

L'information en direction des jeunes en matière d'orientation est organisée, sur le territoire métropolitain en plusieurs phases complémentaires :

- La première, le **Salon de l'Étudiant**, à notoriété régionale, sinon nationale et ouverte à tous les établissements d'enseignement supérieur – intra et hors territoire – L'édition 2020/21 s'est tenue en mode virtuel du 14 janvier au 10 avril 2021.
- La deuxième, dite « **Journée Portes Ouvertes de l'Enseignement Supérieur** », est l'étape suivante dans la démarche d'information et d'orientation (visite par les élèves et leurs parents des établissements et rencontre des équipes pédagogiques). Cette année, en raison du contexte sanitaire, la plupart de ces événements ont eu lieu en ligne.
- La troisième à travers le **Forum de l'Enseignement Supérieur** organisé au Centre des Congrès de l'Espace Fauriel fin mars/début avril de chaque année.

Le Forum de l'Enseignement Supérieur relève de l'initiative de l'Université Jean Monnet (facultés et instituts) et des lycées des bassins Loire Sud et Centre accueillant des sections de techniciens supérieurs ou des classes préparatoires. L'édition 2020 devait marquer le 20<sup>ème</sup> anniversaire de cette manifestation soutenue, depuis l'origine, par Saint-Etienne Métropole.

Destiné aux lycéens de 1<sup>ère</sup> générale et technologique ainsi qu'aux élèves issus de l'enseignement professionnel, le Forum de l'Enseignement Supérieur de Saint-Etienne regroupe les formations post-bac proposées par les établissements d'enseignement supérieur, publics et privés sous contrat, des bassins Loire-centre et Loire-sud. Fruit d'un travail collaboratif et d'un engagement des acteurs et partenaires du monde éducatif (lycées, établissements d'enseignement supérieur, CIO, Espace Infos Jeunes de la Ville de Saint-Etienne etc.), ce forum a accueilli, à l'occasion de sa 19<sup>ème</sup> édition, plus de 5 500 lycéens les jeudi 21 et vendredi 22 mars 2019 au Centre des Congrès de l'Espace Fauriel.

Dans le cadre de la réforme du Bac 2021, la construction du projet d'orientation est confortée à travers l'aide et l'accompagnement personnalisés qui s'adresse à tous les élèves à partir de la seconde. Dès la classe de 1<sup>ère</sup> et également en terminale, cet accompagnement est centré sur le projet de l'élève pour une orientation post-bac préparée et éclairée.

Devant la richesse et parfois la complexité de l'offre de formation de l'enseignement supérieur, aider les lycéens à mieux construire leurs parcours d'avenir apparaît comme une exigence forte et incontournable de notre système éducatif. Le forum de l'enseignement supérieur répond à cette commande et permet de donner au lycéen le temps nécessaire à l'élaboration de son projet personnel de poursuite d'études. Proposer des perspectives de réussite permet également de favoriser l'engagement des jeunes et de lutter ainsi contre les décrochages précoces. L'événement est construit en complémentarité avec le Salon de l'Étudiant auquel les élèves de terminale participent, huit mois après le forum.

Chaque demi-journée, 18 conférences sur les thématiques « formations et métiers » sont proposées ainsi que des mini conférences d'accueil spécifiques pour les élèves de la voie professionnelle. Les lycéens peuvent aussi rencontrer, sur les stands de tous les établissements, des acteurs qui œuvrent pour l'enseignement supérieur.

Le budget total de l'opération s'établissant à environ 40 000 €, Saint-Etienne Métropole est sollicité par le Lycée Honoré d'Urfé de Saint-Etienne (pilote de l'opération sur le plan organisationnel et financier au nom des lycées des bassins Loire Sud et Centre et de l'Université Jean Monnet) pour le versement d'une subvention de 18 500 € correspondant notamment à la prise en charge partielle de la location et des prestations de services du Centre des Congrès, lieu de la manifestation. A noter que la Communauté d'Agglomération Loire Forez et la Communauté de Communes Forez Est sont également sollicitées par l'organisateur pour une participation au financement du forum, notamment pour couvrir les dépenses de transport des lycéens de leurs territoires.

Pour mémoire, le Bureau de Saint-Etienne Métropole a approuvé, par délibération en date du 04 juillet 2019, le versement d'une subvention de 18 500 € au pilote de l'opération, au titre de l'organisation du Forum de l'Enseignement Supérieur 2020. La subvention a été versée en date du 29 janvier 2020.

Cependant, la situation sanitaire a obligé les organisateurs à annuler l'édition 2020 prévue les 08 et 09 avril 2020, puis l'édition 2021 prévue les 25 et 26 mars 2021. Les établissements ont dû organiser en interne l'information à partir d'outils numériques mis à disposition sur leur site internet. L'évolution du salon L'Étudiant vers un salon virtuel a également permis d'offrir une plateforme avec des stands et ressources en ligne pour informer les élèves de Première et de Terminale.

Le Comité de pilotage confirme son souhait d'organiser le Forum de l'Enseignement Supérieur 2022 en présentiel. Plus que jamais le besoin de rencontre des élèves avec les enseignants formateurs apparaît indispensable.

Dans ce contexte, le Lycée Honoré d'Urfé de Saint-Etienne (pilote de l'opération) a demandé à pouvoir reporter l'utilisation de la subvention versée pour l'édition 2020 pour l'organisation de l'édition 2022. Il est donc proposé de répondre favorablement à cette demande.

**Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :**

- **autorise le report d'utilisation pour l'exercice 2022 de la subvention de 18 500 € versée au Lycée Honoré d'Urfé de Saint-Etienne, au titre du Forum de l'Enseignement Supérieur – Edition 2020 ;**
- **approuve le projet d'avenant à la convention entre Saint-Etienne Métropole et le Lycée Honoré d'Urfé, permettant le report d'utilisation de la subvention ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer l'avenant à la convention et toutes pièces nécessaires à la résolution satisfaisante de cette affaire ;**
- **la dépense correspondante avait été imputée sur le budget de l'exercice 2020 (INUM 65732 – VIETU – budget principal 2020).**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

Pour extrait,  
Le Président,



Gaël PERDRIAU